



QU'EST-CE QUI EST COMPRIS DANS LE PRIX?

Le prix indiqué dans le bon de commande inclut l'espace au pied carré, les murs en rideaux (sauf avis contraire), les chaises, la ou les tables, l'identification de la compagnie, la ou les corbeilles et le tapis de sol. L'électricité et l'Internet ne sont pas compris. Vous pouvez en faire l'ajout dans le bon de commande. Pour toute demande spéciale ou complémentaire, merci de nous contacter (matériel audio-vidéo, éclairage, kiosque rigide...)

J'AI DÉJÀ MON MATÉRIEL POUR MON KIOSQUE, EST-CE QUE JE PEUX OBTENIR UN RABAIS?

Pour être exposant au Salon, il faut obligatoirement avoir un kiosque totalement aménagé. C'est-à-dire des murs rigides ou en rideaux, tapis de sol ou autre recouvrement, table(s), chaises, corbeille(s) et identification du kiosque. Si vous avez votre matériel, veuillez nous contacter et nous en discuterons. Veuillez prendre note également que tout le matériel doit être ignifugé et respecter les normes du Service de protection des incendies de la ville de Québec. Pendant le montage, des inspecteurs passeront pour vérifier que chaque kiosque est conforme. C'est eux qui ont le dernier mot quant aux objets qui pourront rester dans votre kiosque. Si vous n'êtes pas en mesure de démontrer que votre matériel est ignifugé, vous serez dans l'obligation d'enlever les items non conformes.

QUELLES SONT LES HEURES DE MONTAGE ET DE DÉMONTAGE?

Le montage des kiosques se fait le vendredi 17 novembre 2017. Les exposants peuvent arriver dès 13h00 et ont jusqu'à 21h00 pour compléter le tout. Une période supplémentaire de 7h00 à 9h00 sera également mise à la disposition des exposants le samedi 18 novembre 2017. Le démontage s'effectue à partir de 17h00 et doit être terminé pour 23h59 le dimanche 19 novembre 2017. Une pénalité de 500\$ de l'heure sera chargée par Exposité à l'exposant qui n'est pas en mesure de respecter cette règle.

EST-CE QUE JE PEUX VENDRE PENDANT LE SALON?

La vente est permise pendant la durée du Salon. Vous êtes encouragés à offrir des rabais aux visiteurs ou donner un petit quelque chose supplémentaire pour que les visiteurs gardent votre compagnie en mémoire pour ses prochains achats. N'oubliez pas que nous sommes au mois de novembre et que le temps des Fêtes arrive à grands pas. Pour plus d'idées sur la façon de rentabiliser votre présence au Salon, veuillez consulter le document à cet effet (ou le demander au promoteur).

OÙ PEUT-ON SE STATIONNER?

Il y a du stationnement directement sur le site d'Exposité. Il en coûte 20\$ par voiture pour la fin de semaine. Des stationnements gratuits dans les rues avoisinantes situées à quelques minutes de marche sont également disponibles. Nous ne pouvons toutefois garantir aucune de ces places. Le stationnement est gratuit le jour du montage.

LE SALON DU JEU ET DU JOUET EXISTE DEPUIS COMBIEN D'ANNÉES?

2017 sera la troisième année d'existence du Salon. Depuis 2015, c'est plus de 12 000 personnes qui sont venues découvrir, jouer et acheter.

QUELLE COUVERTURE MÉDIATIQUE AVEZ-VOUS OBTENUE L'ANNÉE DERNIÈRE?

Notre couverture médiatique a été excellente. Nous avons obtenu plus d'une trentaine de parutions. Plusieurs exposants ont également obtenu une bonne couverture médiatique pendant le Salon, mais également après celui-ci. Pour plus d'information à propos des différentes parutions, veuillez consulter le <http://salondujeuetdujouet.com/information-exposant/> dans la section «*Ils parlent de nous*». Pour en savoir plus sur les moyens de promotion et communication mis en place autour de l'événement, merci de nous contacter.